

2315/10/49

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi

-----  
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET  
DES FINANCES

-----  
DIRECTION GENERALE DU PLAN

**TERMES DE REFERENCE POUR L'ELABORATION DU RAPPORT NATIONAL  
SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN 2012**

**Gouverner pour le développement humain : inclusion et durabilité**

**Septembre 2012**

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis la fin des années 90, le vent de la démocratie a commencé à souffler dans nombre de pays africains. De larges concertations souvent sous la forme de conférences nationales se sont tenues dans plusieurs pays et ont permis d'y observer des évolutions en matière de gouvernance démocratique. Parmi celles-ci, figurent entre autres :

- Des changements de régimes à la faveur d'élections libres et transparentes ;
- Une meilleure organisation de la société civile pour une participation plus efficace aux processus de prise de décisions publiques et aussi pour plus de contrôle sur l'action de l'Etat ;
- Une meilleure liberté d'expression des citoyens qui commencent à exiger des gouvernants, des résultats plus tangibles pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

D'ailleurs, toutes ces évolutions ont fait l'objet de reconnaissance au plan international, car jugées comme étant des facteurs importants favorisant la bonne gouvernance considérée comme un préalable au développement et surtout au développement humain.

La gouvernance peut être définie selon plusieurs approches et plusieurs critères, mais, on peut la comprendre comme étant une démarche de concertation et de prise de décision, qui implique de façon responsable les acteurs ou les populations concernées par les politiques de développement. L'objectif de la gouvernance étant d'aboutir à des décisions acceptables par la majorité, dans la mesure du possible, et qui vont dans le sens du bien commun. Cette définition implique la participation de tous les acteurs dans le processus de développement afin de pouvoir influencer sur les transformations structurelles économiques, sociales et culturelles nécessaires pour asseoir le développement d'une nation.

Depuis l'an 2000, année adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à travers la Déclaration du Millénaire des Nations Unies, les politiques adoptées à l'échelle globale et locale se sont données pour ambition de réduire la pauvreté, de promouvoir la santé et l'accès aux services de base, de préserver l'environnement de façon durable, de favoriser un partenariat mondial fructueux, ... dans une perspective d'offrir plus d'opportunités de réalisation aux personnes défavorisées et vulnérables.

A ce titre, la Déclaration du Millénaire proclame également que la création d'un environnement propice au développement et à l'éradication de la pauvreté dépend, entre autres choses, d'une bonne gouvernance dans chaque pays, d'une bonne gouvernance à l'échelle internationale et de la transparence des systèmes financiers, monétaires et commerciaux.

Cette bonne gouvernance devrait aussi passer par :

- ✓ des politiques publiques mieux tournées vers la satisfaction des besoins des populations, en favorisant une meilleure inclusion de toutes les couches de la société à travers leur consultation et participation dans l'adoption des stratégies de développement et des décisions publiques ;
- ✓ des stratégies de protection sociale élargies et innovantes plus ciblées ;

- ✓ des stratégies de développement durable afin que les ressources de la Terre disponibles aujourd'hui soient gérées, de manière rationnelle, responsable et équitable afin qu'elles bénéficient aux générations présentes tout en restant disponibles pour les générations futures.

Ces multiples enjeux et défis relatifs à la gouvernance justifient le choix de ce thème pour la troisième édition du Rapport national sur le Développement humain (RNDH). Ainsi, après le développement local (2004), le changement climatique et la sécurité alimentaire (2010), le RNDH s'intéressera au thème « Gouverner pour le développement humain : inclusion et durabilité » afin de favoriser le dialogue des politiques autour des finalités que l'on assigne à la gouvernance.

Ce faisant, ce RNDH s'intéressera particulièrement à la protection sociale et à l'économie verte au Sénégal. La protection sociale, étant définie comme un ensemble de politiques publiques destinées à assister les plus vulnérables et à aider les individus, les ménages et les communautés à mieux gérer le risque, est un facteur crucial de croissance économique durable et équitable. De même que l'économie verte, qui peut être définie comme un des résultats de l'amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources (UNEP 2011).

Durant cette dernière décennie, plusieurs réformes ont été effectuées au Sénégal pour mettre le modèle de gouvernance au rang des standards internationaux avec le Programme national de Bonne Gouvernance qui visait entre autres la création de conditions propices à la croissance économique et au développement humain durable.

Le Sénégal a également mis le focus sur la réduction de la pauvreté, facteur de développement humain, avec la mise en œuvre de deux Documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (2003-2005 ; 2006-2010). Actuellement, un Document de politique économique et social a été adopté pour la période 2011-2015.

A l'aune de ces initiatives, il convient d'examiner la gouvernance au Sénégal afin d'en juger la conformité et l'efficacité dans la perspective de la promotion d'un système économique et social inclusif et favorable au développement durable.

Les présents termes de référence décrivent les objectifs poursuivis avec ce RNDH, les résultats attendus, la méthodologie et la durée d'élaboration.

## **II. OBJECTIFS**

L'objectif principal du RNDH est de faire le bilan de la gouvernance au Sénégal et de sa contribution au développement humain durable afin de déceler les insuffisances pour la mise en place d'un modèle de gouvernance plus favorable à l'inclusion sociale et au développement durable.

Les objectifs spécifiques poursuivis sont :

- Analyser les stratégies et politiques publiques adoptées depuis 2000 sous l'angle de la prise en compte des préoccupations des groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes vivant avec un handicap, etc.);
- Analyser les politiques, stratégies et initiatives de protection sociale afin d'en déterminer la pertinence ;
- Analyser la participation des différentes catégories aux processus de prise de décision publique ;
- Etudier dans quelles mesures la mise en œuvre des politiques, stratégies et initiatives de protection sociale ont permis de réduire la pauvreté et de favoriser le développement humain de la population sénégalaise ;
- Etudier les institutions publiques (Etat, collectivités locales) et leur fonctionnement dans la perspective de leur conformité et de leur efficacité par rapport à un système de gouvernance inclusif et durable ;
- Etudier les initiatives de développement durable afin d'en établir les forces et les faiblesses ;
- Esquisser, à partir des constats sur le développement durable et la protection sociale, un cadre d'application de l'économie verte au Sénégal ;
- Faire des recommandations pour rendre la gouvernance au Sénégal plus inclusive et durable.

### **III. RESULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus sont :

- les stratégies et politiques publiques adoptées depuis 2000 sont étudiées sous l'angle de la prise en compte des préoccupations des groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes vivant avec un handicap, etc.) ;
- les politiques, stratégies et initiatives de protection sociale sont analysées afin de déterminer leur pertinence ;
- la participation des différentes catégories d'acteurs aux processus de prise de décision publique est analysée ;
- la mise en œuvre des stratégies et politiques publiques de ces dernières années est étudiée pour voir leur impact sur la réduction de la pauvreté et le développement humain de la population sénégalaise avec un focus sur la protection sociale ;
- les institutions publiques (Etat, collectivités) et leur fonctionnement sont étudiés selon leur conformité et leur efficacité par rapport à un système de gouvernance inclusif et durable ;
- les initiatives de développement durable sont étudiées afin d'en établir les forces et les faiblesses ;
- un cadre d'application de l'économie verte au Sénégal est esquissé, à partir des constats sur le développement durable et la protection sociale ;
- des recommandations sont faites pour rendre la gouvernance au Sénégal plus inclusive et durable

### **IV. METHODOLOGIE**

Le RNDH sera élaboré sous la supervision technique d'un comité de pilotage avec l'appui d'une équipe de consultants ou d'un bureau d'études.

Le comité de pilotage, présidé par la Direction générale du Plan en étroite collaboration avec le PNUD, est composé des institutions gouvernementales et de la société civile, intéressées par le thème. Il s'agit de :

- Ministère de l'Economie et des Finances
  - ✓ Direction générale du Plan
  - ✓ Unité de Coordination et de Suivi de la politique économique
  - ✓ Centre d'Etudes politiques pour le Développement
  - ✓ Agence nationale de la Statistique et de la Démographie
- Ministère de l'Ecologie et de la Protection de la Nature
- Ministère de la Santé et de l'Action sociale
- Ministère de la Femme, de l'Enfant et de l'Entreprenariat féminin
- Ministère de la jeunesse, de l'Emploi et de la Formation professionnelle
- Délégation à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance technique
- Collectif des ONG nationales pour le Développement (CONGAD)
- Forum civil
- Rencontre africaine pour la défense des Droits de l'Homme (RADDHO)
- Programme des Nations Unies pour le Développement
- Programme d'appui à la stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRP)
- Et enfin, toute personne ou structure dont l'expertise peut être utile aux travaux du comité

Il se réunira aux différentes étapes du processus afin de valider les résultats.

L'équipe de consultants ou le bureau d'études qui sera recruté proposera une note méthodologique qui sera validée par le comité de pilotage.

## V. PROFIL DES CONSULTANTS ET MODE DE SELECTION

L'équipe de consultants ou le bureau d'études doit comprendre les compétences suivantes :

- Un expert sénior, économiste de formation spécialisé ou ayant une expérience avérée en matière de gouvernance et politiques publiques Un spécialiste en protection sociale des groupes vulnérables
- Un expert en environnement et développement durable ayant une bonne connaissance des domaines de l'économie verte
- Toute autre compétence jugée utile pour une bonne couverture des questions abordées par le RNDH

Il sera sélectionné suivant les dispositions du code des marchés publics. Des critères reposant sur la formation, l'expérience professionnelle et la compréhension des termes de référence seront arrêtés pour l'examen des offres techniques.

Les consultants individuels peuvent se constituer en équipe pour présenter une offre commune.

## **VI. PRODUITS LIVRABLES**

Il est attendu de l'équipe de consultants ou du bureau d'études qu'il dépose les produits suivants dans les délais indiqués (le nombre de jours concerne les jours ouvrés) :

- ✓ Une note méthodologique, dix (10) jours après la signature du contrat
- ✓ Un plan de rédaction, quarante cinq (45) jours après validation de la note méthodologique
- ✓ Un rapport provisoire, quarante cinq (45) jours après validation du plan de rédaction
- ✓ Un rapport définitif, vingt (20) jours après examen du rapport provisoire.

## **VII. FINANCEMENT**

L'élaboration du RNDH sera financée par le bureau pays du Programme des Nations Unies pour le Développement. A ce titre, les paiements s'effectueront selon le barème du PNUD.

-----  
MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

-----  
UNITE DE COORDINATION ET DE SUIVI  
DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE  
-----

## COMPTE RENDU

Le groupe chargé du suivi des séries d'analyse sur la pauvreté, les inégalités et le genre au Sénégal, a tenu une réunion le mardi 4 septembre 2012 à la salle de conférence du 5eme étage de l'UCSPE. Les discussions portaient sur :

- la mise en place du comité de pilotage ;
- un rappel des discussions sur les séries d'études d'évaluation de la pauvreté et leur articulation avec le processus de révision du DPES;
- le lancement du démarrage des travaux d'analyse;

### Principales recommandations et Mesures:

- Le comité de pilotage sera composé comme suit : l'UCSPE, l'ANSD, la DPEE, le CEPOD, la BM, l'UNICEF et la CSO/PLP. Au besoin, ce comité fera appel à toute personne ressource dont les compétences sont avérées dans les thématiques analysées. Par ailleurs, les résultats des analyses seront disséminés aux Sectoriels concernés par les thématiques ;
- En relation avec le calendrier du processus de révision du DPES et compte tenu des courts délais impartis, les résultats provisoires des analyses et leurs tendances, seront progressivement intégrés ;
- Les observations sur les 3 TDR des « policy note » seront attendus par courriel ([khanata.diagne@gmail.com](mailto:khanata.diagne@gmail.com)) jusqu'au jeudi 6 septembre 2012 à midi ;
- Les activités seront déroulées comme tel : la première étape consistera en le recrutement des consultants avant la fin de cette semaine, et la deuxième étape concernera la constitution des équipes thématiques autour des consultants ;
- Le comité de pilotage se réunira prochainement le 25 septembre 2012 pour la restitution des résultats préliminaires par les consultants. En outre, la validation avec les Sectoriels interviendra une semaine après, soit le 2 octobre 2012 ;
- L'accent a été mis sur la responsabilité des consultants à travailler selon une approche interactive avec les membres de son équipe thématique, afin de faciliter le suivi des travaux et la validation des résultats, notamment par des courriels réguliers et des rencontres.

**Khanata DIAGNE**